



TABLE DES MATIERES

Pièce N°0.	Lettre d'invitation à soumissionner (sans objet).....	6
Pièce N°1.	Avis d'Appel d'Offres (AAO).....	10
Pièce N°2.	Règlement Général de l'Appel d'Offres (RGAO).....	27
Pièce N°3.	Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).....	62
Pièce N°4.	Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)	89
Pièce N°5.	Cahier des Spécifications techniques (CST)	122
Pièce N°6.	Cadre du Bordereau des prix unitaires et des prix forfaitaires	132
Pièce N°7.	Cadre du détail quantitatif et estimatif.....	138
Pièce N°8.	Cadre du sous-détail des prix unitaires.....	141
Pièce N°9.	Modèle de Marché.....	144
Pièce N°10.	Modèle ou formulaires des pièces à utiliser par le Soumissionnaire.....	149
Pièce N°11.	Charte d'intégrité	174
Pièce N°12.	Engagement social et environnemental.....	179
Pièce N°13.	Visa de maturité ou Justificatifs des études préalables	182
Pièce N°14.	Liste des établissements bancaires et organismes financiers habilités à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics	185
Pièce N°15.	Procédures de soumission en ligne	182

CAMEROON RADIO TELEVISION

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n° 003/AONO/CRTV/CIPM/2025 du 09 JUIN 2025 pour l'acquisition de seize (16) armoires de climatisation et des accessoires d'installation pour les Centres de Production et de Diffusion FM/TV de 15 sites de la CRTV, exercice 2025.

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans la perspective d'améliorer les conditions de confort thermique de fonctionnement des équipements techniques de travail, Le Directeur Général de la CRTV lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition de seize (16) armoires de climatisation et des accessoires d'installation pour les Centres de Production et de Diffusion FM/TV de 15 sites de la CRTV au titre de l'exercice 2025.

2 Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente consultation comprennent la fourniture de seize (16) armoires de climatisation et leurs accessoires d'installation à la CRTV.

3 Tranches /Allotissement

Le présent Appel d'Offres comporte un lot unique.

4 Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **F CFA TTC 75 000 000 (soixante-quinze millions)**.

5 Délai prévisionnel et lieu de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent Appel d'Offres est de **cent quatre-vingt (90) jours calendaires**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les prestations.

La livraison se fera au Centre de Production TV de Mballa 2.

6 Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droits camerounais spécialisées dans les prestations du genre.

7 Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le budget de la CRTV de l'exercice 2025 sur les lignes d'imputation budgétaire n° 24411000.

8 Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est le mode en ligne.

9 Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics et dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant en **F CFA s'élève à 1 500 000 (un million cinq cent)**.

Ladite caution est valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

NB : Pour être valable, la caution présentée doit être accompagnée du titre émis par l'institution



financière agréée et du récépissé de consignation délivré par la CDEC.

10 Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier physique peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9ème étage, porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II à Yaoundé B.P. 1634 ; Tél.: 222 21 40 77/222 21 40 88. Poste 4911, dès publication du présent avis.

La version numérique peut par ailleurs être consultée sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm).

11 Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La version physique du dossier d'Appel d'Offres peut être obtenue à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9ème étage, porte 911 du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, B.P. 1634 Tél. : 222 21 40 77/ 222 21 40 88. Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40, dès publication du présent avis, moyennant paiement d'un montant non remboursable des frais d'acquisition du DAO de F CFA 80 000 (quatre-vingt mille) payable dans le Compte spécial CAS- n° 335 988 ouvert dans toutes les agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC).

Il est également possible d'obtenir la version électronique du DAO par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées. Toutefois, la soumission est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

12 Remise des offres

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais.

L'offre devra parvenir sur la plateforme COLEPS, au plus tard le 22 JUIN 2025 à 12 heures. Une copie de sauvegarde sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/CRTV/CIPM/2025 DU 09 JUIN 2025
POUR L'ACQUISITION DE SEIZE (16) ARMOIRES DE CLIMATISATION ET LEURS ACCESSOIRES
D'INSTALLATION POUR LES CENTRES DE PRODUCTION ET DE DIFFUSION FM/TV DE 15 SITES DE LA CRTV,
EXERCICE 2025.**

"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT".

13 Recevabilité des plis

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- les offres parvenues postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- les offres sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- les offres non-conformes à la soumission en ligne. Il s'agit de :
 - les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :
 - 5 MO pour l'Offre Administrative ;
 - 15 MO pour l'Offre Technique ;
 - 5 MO pour l'Offre Financière ;
 - Les formats acceptés sont les suivants :
 - Format PDF pour les documents textuels ;
 - JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de déduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre conformément aux tailles sus-indiquées.

Les offres parvenues après la date limite de dépôt seront jugées irrecevables.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière de première catégorie agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier

d'Appel d'Offres, ou l'absence du récépissé de consignation délivré par la CDEC entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

14 Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fait en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 22 JUIL 2025 à **13 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la CRTV, dans ses bureaux sis au rez-de-chaussée du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois à compter de la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'Appel d'Offres.

En cas d'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis après un délai de 48 heures accordée par la Commission, l'offre sera rejetée.

15 Critères d'évaluation

15.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect d'un seul de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Les critères éliminatoires concernent notamment :

- absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis conformément à la circulaire du MINMAP n° 0001/PR/MINMAP du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- non -production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission qui entraîne l'élimination directe à l'ouverture);
- fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou falsification des pièces ;
- Non satisfaction d'au moins 80 pour cent (80%) de « OUI » des critères essentiels ;
- absence de prospectus, catalogue, dessin ou fiche technique en couleur produit par le fabricant des armoires ;
- Non-respect des caractéristiques techniques majeures suivantes :

Armoires de climatisation de 7, 5 CV

(Constituées d'une unité intérieure et d'une unité extérieure)

Caractéristiques techniques majeures

- ✓ Puissance nominale : 7, 5 CV
- ✓ Technologie smart
- ✓ Capacité mode froid :
 - Située entre 50 000 Btu/h et 60 000 Btu/h
 - Située entre 15 kW et 18 kW
- ✓ Alimentation en énergie électrique :
 - Unité intérieure : 220-240 V / 50 Hz / 1Ph+N
 - Unité extérieure : 380-415 V / 50 Hz / 3Ph+N
- ✓ Température de fonctionnement : 15°C à 30°C



- ✓ Fréon : 410A
- ✓ Redémarrage automatique : Restart
- ✓ Niveau de bruit de l'unité intérieure : ≤ 70 dB(A)

Armoires de climatisation de 4 CV

(Constituées d'une unité intérieure et d'une unité extérieure)

Caractéristiques techniques majeures

- ✓ Puissance nominale : 4 CV
- ✓ Technologie smart
- ✓ Capacité mode froid :
 - Située entre 36 000 Btu/h et 30 000 Btu/h
 - Située entre 8 kW et 5 kW
- ✓ Alimentation en énergie électrique :
 - Tension : 220 V – 240 V / 1 Ph+N
 - Fréquence : 50 Hz
- ✓ Température de fonctionnement : 17°C à 30°C
- ✓ Fréon : 410A
- ✓ Redémarrage automatique : Restart
- ✓ Niveau de bruit de l'unité intérieure : ≤ 60 dB(A) ;
- Fabricant des équipements non certifié ISO 9001 et ISO 14001 ;
- Note technique inférieure à 80% de « OUI » des critères essentiels ;
- absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
- absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné de chantier durant les trois (03) dernières années ;
- absence de la charte d'intégrité paraphée, datée et signée ;
- absence de la déclaration d'engagement social et environnemental paraphée, datée et signée ;
- absence de l'agrément ou de l'autorisation du fournisseur délivré par le fabricant ou absence de l'agrément ou de l'autorisation du fournisseur délivré par un distributeur agréé par le fabricant accompagné de l'agrément dudit distributeur pour les armoires ;
- Absence d'un Chef de projet conforme au CCTP.

15.2. Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les prestations objet de l'Appel d'Offres. Cette évaluation se fera de manière binaire (OUI/NON) avec un minimum acceptable de 80% de l'ensemble des critères essentiels pris en compte.

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront sur :

- la présentation de l'offre ;
- les références du soumissionnaire ;
- respect des caractéristiques techniques mineures des armoires et accessoires ;
- Provenance des fournitures ;
- le délai de livraison ;
- la capacité financière (FCFA 30 000 000) délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances ;
- le chiffre d'affaires annuel selon le bilan certifié ou la déclaration statistique et fiscale (FCFA 35 000 000) ;
- la preuve d'acceptation des conditions du marché (DF et CCAP paraphé et signé avec la mention « lu et approuvée ») ;
- le service après-vente (disponibilité des pièces de rechange pendant 02 ans, Assistance technique pendant une durée minimale de douze (12) mois ;
- garantie des équipements pendant 12 mois (calendrier, le planning et le délai de livraison des fournitures et certificat d'origine délivré au moment de l'embarquement) ;

16 Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du DAO, ayant satisfait à 100% les critères éliminatoires et au moins 80% des critères essentiels.

Le Maître d'Ouvrage tiendra compte des rabais proposés et se basera sur la combinaison qui lui est la plus avantageuse économiquement afin de fixer l'attribution.

17 Nombre maximum de lots :

Sans objet.

18 Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant *quatre-vingt-dix (90) jours* à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

19 Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés porte 911, 9ème étage du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, Tél. : 222 21 40 77 / 222 21 40 88, Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40, ou en envoyant un mail à l'adresse pendal@crtv.cm

20 Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48

Yaoundé, le

09 JUIN 2025

Le Directeur Général,

CHARLES NDONGO

Copies:

- MINMAP
- ARMP
- Maître d'Ouvrage
- Président CIPM
- Affichage chrono

CAMEROON RADIO TELEVISION

Open National Invitation to Tender No. 003/AONO/CRTV/CIPM/2025 of 09 JUNE 2025 for the acquisition of sixteen (16) air-conditioning cabinets and their installation accessories for the FM/TV production and broadcasting centres of 15 CRTV sites, financial year 2025.

1. Purpose of the Invitation to Tender

In order to improve the thermal comfort conditions for the operation of technical work equipment, the Director General of CRTV hereby launches a National Open Invitation to Tender for the acquisition of sixteen (16) air conditioning cabinets and their installation accessories for the FM/TV production and broadcasting centres of 15 CRTV sites for the 2025 financial year.

2. Consistency of services

Services covered by this Tender include the supply of sixteen (16) air conditioning cabinets and their installation accessories at fifteen (15) CRTV sites.

3. Batch/ Allotment

This invitation to tender comprises a single batch.

4. Estimated cost

The estimated cost of the transaction after preliminary studies amounts to **CFA F 75,000,000 (seventy-five million) taxes included**.

5. Estimated Delivery Time and Location

The maximum delivery time planned by the Project Owner for providing the equipment being procured is ***one hundred and eighty (190) calendar days***. This period starts from the date of notification of the service order to start the work.

The work will be carried out at the Yaounde mballa 2 Production Center.

6. Participation and origin

Participation in this Invitation to Tender is open to Cameroonian firms with proven expertise in providing services of the same nature.

7. Funding:

The services expected under this Invitation to Tender shall be funded with CRTV's 2025 budget under budgetary charge heading No. 24411000.

8. Submission method

The submission method chosen for this invitation to tender is online submission.

9. Submission bond

Each bidder must attach to its administrative documents a submission bond, paid duly signed and issued by a financial institution or organisation approved by the Minister of Finance to issue bonds in the field of public contracts and whose list appears in Document 14 of the Tender File. The amount of the bid bond is CFA francs 1,500,000 (one million five hundred).

The bid bond shall be valid for thirty (30) days beyond the initial validity date of the bids. The absence of a bid bond issued by a first-rate bank or a first-class financial institution authorised by the Ministry of Finance to issue bonds in the context of public contracts will result in the outright rejection of the bid. A bid bond produced but having no connection with the invitation to tender in question shall be deemed to be absent. A bid bond presented by a bidder during the bid opening session will not be accepted.

NB: In order to be valid, the deposit presented must be accompanied by the document issued by the



approved financial institution and the deposit receipt issued by the CDEC.

10. Consultation of the Tender File

The Tender File can be consulted free of charge during working hours at CRTV's Department of Administrative and Financial Affairs, Procurement Service, 9th floor, Room 911 of the TV Production Centre at Mballa II, P.O. Box 1634; Phone: 222 21 40 77/222 21 40 88. Extension 4911, upon publication of this notice.

The digital version can also be consulted on the ARMP website (www.arpmp.cm).

11. Acquisition of the Tender File

The hard copy of the Tender File can be obtained from CRTV's Department of Administrative and Financial Affairs, Procurement Service, 9th floor, Room 911 of CRTV's TV Production Centre, Mballa II, Yaounde, P.O. Box 1634; Phone: 222 21 40 77/ 222 21 40 88. Extension 4911 ; Fax : 222 20 43 40, as from publication of this notice, upon payment of a non-refundable sum of **CFA F 80 000 (eighty thousand)** as file acquisition fee to the CAS- special account No. 335 988 open in all branches of "Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit" (BICEC).

It is also possible to obtain the electronic version of the Tender File by downloading it free of charge from the above-mentioned addresses. However, submission is subject to payment of the Tender File purchase fee.

12. Submission of tenders

Each tender must be written in French or English.

Tenders must be received on the COLEPS platform no later than 12 noon on 22 JUL 2025. A back-up copy on a USB key or CD/DVD must be sent in a sealed envelope with a clear and legible indication "back-up copy", in addition to the above mention, within the specified deadline:

**Open National Invitation to Tender No.003/AONO/CRTV/CIPM/2025 OF 09 JUN 2025
FOR THE ACQUISITION OF SIXTEEN (16) AIR-CONDITIONING CABINETS AND THEIR INSTALLATION
ACCESSORIES FOR THE FM/TV PRODUCTION AND BROADCASTING CENTRES OF 15 CRTV SITES,
FINANCIAL YEAR 2025.**

"TO BE OPENED ONLY DURING THE OPENING SESSION".

13. Admissibility of bids

The following bids will be deemed inadmissible by the Project Owner:

- bids received after the deadline and closing time for submission;
- bids without an indication of the identity of the invitation to tender;
- bids that do not comply with the online submission. This includes:
 - The maximum sizes of document that will be transmitted through the platform and constituting the bidder's offer are as follows:
 - 5 MB for the Administrative Offer;
 - 15 MB for the Technical Offer;
 - 5 MB for the Financial Offer;
 - Formats accepted are as follows:
 - PDF format for text documents;
 - JPEG for images.

The applicant is advised to use compression software to reduce the file size to comply with the specified limits. Bids received after the deadline will be deemed inadmissible.

Any incomplete bid that does not meet the requirements of the Tender File will be declared inadmissible. In particular, the absence of a bid bond issued by a first-class organisation or financial institution approved by the Ministry of Finance to issue bonds in the context of public contracts or failure to comply with the models of the Tender File documents, or the absence of the deposit receipt issued by the CDEC will result in the outright rejection of the bid without appeal.

A bid bond produced but having no connection with the invitation to tender in question shall be deemed to be absent. A bid bond presented by a bidder during the bid opening session will not be accepted.



14. Opening of bids

Opening bids will be done in one stage.

The opening of administrative documents, technical and financial bids shall take place on 22 JUL 2025 at **1 pm**, and shall be led by CRTV's Internal Procurement Board located on the ground floor of the CRTV's TV Production Centre at Mballa II, Yaounde.

Only bidders can attend the opening session or be represented by a duly mandated person of their choice, even in the case of a group of companies.

Under penalty of rejection, the required administrative documents shall be produced in originals or true copies thereof certified by the issuing service or a competent administrative authority, in conformity with the prescriptions of the Special Tender Regulations. They must be less than three (03) months old or must have been produced after the signing of the Invitation to Tender.

If a document in the administrative file is missing or does not comply with the specifications when the bids are opened, after a period of 48 hours allowed by the Commission, the bid will be rejected.

15. Evaluation criteria

15.1 Disqualifying criteria

The eliminatory criteria set the minimum conditions to be met in order to be admitted to the evaluation according to the essential criteria. Failure to meet these criteria will result in the bidder's score being rejected.

These include:

- absence or non-conformity of the bid bond at the opening of bids, in accordance with MINMAP Circular No. 0001/PR/MINMAP of 25 April 2022 on the application of the Public Procurement Code;
- failure to produce, within 48 hours of the opening of the bids, a document in the administrative file deemed to be non-compliant or missing, (except for the bid bond, which results in direct elimination on opening);
- false declarations, fraudulent practices or falsification of documents;
- failure to meet at least 80% of the essential criteria;
- no prospectus, catalogue, drawing or coloured technical data sheet produced by the cabinet manufacturer;
- failure to comply with the following main technical specifications:

7.5 HP air-conditioning cabinets

(Consisting of one internal unit and one external unit)

Main technical specifications

- ✓ Rated power: 7.5 HP
- ✓ Smart technology
- ✓ Cooling mode capacity:
 - Between 50,000 Btu/h and 60,000 Btu/h
 - Between 15 kW and 18 kW
- ✓ Power supply:
 - Internal unit: 220-240 V / 50 Hz / 1Ph+N
 - External unit: 380-415 V / 50 Hz / 3Ph+N
- ✓ Operating temperature: 15°C to 30°C
- ✓ Freon: 410A
- ✓ Automatic restart: Restart
- ✓ Noise level from the internal unit: ≤ 70 dB(A)

Life expectancy 4 years;

(Consisting of one internal unit and one external unit)

Main technical specifications

- ✓ Rated power: 4 HP
- ✓ Smart technology
- ✓ Cooling mode capacity:
 - Between 36,000 Btu/h and 30,000 Btu/h
 - Between 8 kW and 5 kW
- ✓ Power supply:
 - Voltage: 220 V – 240 V / 1 Ph+N
 - Frequency: 50 Hz
- ✓ Operating temperature: 17°C to 30°C
- ✓ Freon: 410A
- ✓ Automatic restart: Restart
- ✓ Noise level from the internal unit: ≤ 60 dB(A)



- Equipment manufacturer not ISO 9001 or ISO 14001 certified;
- Technical score below 80% of all the essential criteria;
- absence of a quantified unit price in the financial bid;
- absence of a declaration on honour that a project has not been abandoned in the last three (3) years;
- absence of the bid bond;
- absence of the Integrity Charter initialled, dated and signed ;
- absence of the declaration of social and environmental commitment initialled, dated and signed;
- absence of the supplier's approval or authorisation issued by the manufacturer or absence of the supplier's approval or authorisation issued by a distributor appointed by the manufacturer, along with the distributor's approval for equipment;

15.2 Essential criteria

Essential criteria are those that are of primary importance or key to evaluating the technical and financial ability of the candidates to carry out the services that are the subject of the invitation to tender. The evaluation method shall be binary (YES/NO) and the minimal acceptable rating shall be 80% of all essential criteria to be considered. The essential criteria for qualifying bidders will cover:

- presentation of the bid;
- bidder's references;
- compliance with the technical characteristics of the equipment;
- source of supplies;
- delivery schedule;
- financial capacity (**CFA F 30,000,000 issued by a first-rate bank approved by the Ministry of Public Finances**);
- annual turnover according to the certified balance sheet or the statistical and tax returns (**CFA F 35,000,000**);
- proof of acceptance of the terms and conditions of the contract (DF and CCAP initialled, dated and signed) ;
- customer service (availability of spare parts for 2 years, technical assistance for a minimum of twelve (12) months;
- equipment warranty for 12 months (timetable, schedule and delivery date for supplies and certificate of origin issued at the time of boarding);

16. Awarding

The project owner will award the contract to the bidder who submits a bid that meets the required technical and financial qualification criteria and whose bid is evaluated as the lowest, that essentially complies with the specifications in the Tender File, that has met 100% of the eliminatory criteria and at least 80% of the essential

criteria.

The project owner will consider the discounts offered and will rely on the combination that is the most economically advantageous to set the award.

17. Maximum number of batches

Not applicable.

18. Validity of bids

Bidders shall be bound by their bids for a period of ninety (90) days as from the deadline set for their submission.

19. Additional information

Further information can be obtained during working hours from the CRTV's Department of Administrative and Financial Affairs, Procurement Service, Room 911, 9th floor of CRTV's TV Production Centre at Mballa II, Tel.: 222 21 40 77 / 222 21 40 88, Extension 4911 ; Fax : 222 20 43 40, or by sending an e-mail to pendal@crtv.cm

20. Fight against corruption and bad practices

For any complaints about practices, facts or acts, attempted corruption or bad practices, please call CONAC on 1517, the Public Procurement Authority (MINMAP) SMS or call the following numbers: (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48

Yaoundé,

09 JUIN 2025

The Director General,


CHARLES NDONGO

Copies:

- MINMAP
- ARMP
- Project owner
- CIPM President
- Posting/Chrono

PIÈCE N°2. REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES (RGAO)

TABLE DES MATIERES

A.	Généralités	31
Article 1.	Objet de la consultation	31
Article 2.	Financement.....	31
Article 3.	Principes éthiques	31
Article 4.	Candidats admis à concourir	33
Article 5.	Fournitures et/ou services quantifiables	34
Article 6.	Documents établissant la qualification du Soumissionnaire	35
Article 7.	Visite du site des prestations	36
B.	Dossier d'Appel d'Offres	36
Article 8.	Contenu du Dossier d'Appel d'Offres.....	36
Article 9.	Eclaircissements apportés au Dossier d'Appel d'Offres et recours.....	37
Article 10.	Modification du Dossier d'Appel d'Offres	39
C.	Préparation des offres	39
Article 11.	Frais de soumission.....	39
Article 12.	Langue de l'offre	39
Article 13.	Documents constituant l'offre	39
Article 14.	Montant de l'offre.....	41
Article 15.	Monnaies de soumission et de règlement :	44
Article 16.	Documents attestant de l'admissibilité du Soumissionnaire.....	45
Article 17.	Documents attestant de l'admissibilité des fournitures.....	45
Article 18.	Documents attestant de la conformité des fournitures.....	45
Article 19.	Validité des offres	46
Article 20.	Reunion préparatoire à l'établissement des offres.....	47
Article 21.	Cautionnement de soumission.....	47
Article 22.	Forme, format et signature de l'offre.....	48
D.	Dépôt des offres	49
Article 23.	Cachetage et marquage des offres.....	49
Article 23.	Date et heure limite de dépôt des offres.....	50
Article 24.	Offres hors délai.....	51
Article 25.	Modification, substitution et retrait des offres	51
E.	Ouverture des plis et évaluation des offres	52
Article 26.	Ouverture des plis et recours	52
Article 27.	Caractère confidentiel de la procédure.....	54
Article 28.	Eclaircissements sur les offres et contacts avec le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué.....	54
Article 29.	Détermination de la Conformité des offres	55
Article 30.	Critères d'évaluation et de qualification du soumissionnaire	56
Article 31.	Correction des erreurs	56
Article 32.	Conversion en une seule monnaie.....	56
Article 33.	Evaluation et Comparaison des offres	57
Article 34.	Marge de préférence accordée aux soumissionnaires nationaux	58
F.	Attribution du Marché	58
Article 35.	Attribution	58
Article 36.	Droit du Maître d'Ouvrage ou du Maître d'Ouvrage Délégué de déclarer un Appel d'Offres infructueux ou d'annuler une procédure	59
Article 37.	Notification de l'attribution du marché	59
Article 38.	Publication des résultats d'attribution du marché et recours	59
Article 39.	Signature du marché	60
Article 40.		61